

**Communiqué du 27 septembre 2021 de la Direction Régionale de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt de Provence Alpes Côte d'Azur, Service Régional de
l'Alimentation**

Situation des foyers de flavescence dorée de la vigne au 27 septembre 2021

Les prospections visant à la détection de symptômes des jaunisses de la vigne (flavescence dorée et bois noir) ont démarré début août dans les secteurs les plus précoces, fin août dans le reste du vignoble. L'expression des symptômes semble importante sur certains secteurs. **Il est encore temps, après vendanges et tant que le feuillage est encore en bon état, de réaliser les prospections collectives permettant de détecter la présence éventuelle de jaunisses. Tout retard dans la détection d'un foyer se traduit par des arrachages plus importants et des mesures de lutte plus contraignantes les années suivantes.**

Si votre secteur ne fait pas l'objet cette année de prospections collectives, vous pouvez quand même signaler tout symptôme suspect :

- à la DRAAF-SRAL : sral.draaf-paca@agriculture.gouv.fr ou par téléphone au 06 68 93 30 24 ;
- ou à la FREDON PACA : sylvain.bernard@fredon-paca.fr ou lola.pelte@fredon-paca.fr ou par téléphone au 04 90 27 26 79.

Les résultats d'analyses actuellement disponibles font apparaître les contaminations suivantes en région Provence Alpes Côte d'Azur (chiffres **provisoires**, le bilan définitif ne pouvant être dressé qu'à la fin de la prospection) :

- Département des Alpes de Haute Provence :

Premier foyer détecté sur la commune de Ste Tulle.

L'organisation rapide de prospections spécifiques et collectives est indispensable, le vignoble n'ayant été prospecté par le passé que localement et ponctuellement (une seule campagne de surveillance en 2017 sur 150 ha environ).

- Département des Hautes Alpes :

Premier foyer détecté sur la commune de Lardier et Valença.

L'organisation rapide de prospections spécifiques et collectives est indispensable, le vignoble n'ayant été prospecté par le passé que localement et ponctuellement (une seule campagne de surveillance en 2016 sur une soixantaine d'hectares).

- Département des Bouches-du-Rhône :

Communes	Nombre de parcelles confirmées positives FD pour la campagne 2021 jusqu'au 27 septembre	Remarques
Arles	26	Plusieurs dizaines de milliers de souches atteintes, plus de 20 ha de parcelles à arracher en totalité
Cabannes	4	
Lambesc	1	
Tarascon	4	Nouvelle commune contaminée
TOTAL provisoire	35	

- Département du Var :

Pas de confirmation de contamination à ce jour.

- Département de Vaucluse :

Commune	Nombre de parcelles confirmées positives FD pour la campagne 2021 jusqu'au 27 septembre	Remarques
Ansouis	1	
Bédarrides	3	
Bollène	1	
Cabrières d'Aigues	6	
Caderousse	2	
Chateauneuf du Pape	2	
Courthézon	3	
Cucuron	7	
Entrechaux	1	
Grambois	3	Nouvelle commune contaminée, une parcelle à 300 cep
Grillon	1	
La Tour d'Aigues	3	
Mazan	4	Une parcelle à plus de 900 cep
Orange	3	
Puyvert	3	
Richerenches	1	
St Pierre de Vassols	1	
St Roman de Malegarde	1	
TOTAL provisoire	46	

Nombre total de parcelles identifiées comme contaminées en PACA au titre de la campagne 2021, au 27 septembre : 83 parcelles sur 24 communes.

43 % des résultats d'analyses sont positifs pour la flavescence dorée (sur 195 résultats transmis par les laboratoires).

De nombreux prélèvements doivent encore être réalisés et de nombreux résultats sont en attente.

Visite de parcelles touchées par la flavescence dorée

Pour vous aider à reconnaître les symptômes de jaunisses, des visites de parcelles touchées peuvent être organisées. Elles seront programmées à la demande et impérativement sur inscription (au minimum 5 personnes) à l'adresse suivante : alice.dubois@agriculture.gouv.fr